



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Language Policy
Politiques linguistiques

Le Portfolio européen des langues pour migrants adultes

Guide à l'usage des enseignants

Barbara Lazenby-Simpson

Unité des Politiques linguistiques
DG II - Service de l'Éducation

Conseil de l'Europe, Strasbourg

www.coe.int/lang-migrants/fr

www.coe.int/lang/fr

2012

Table des matières

	Page
1 Qu'est-ce que le Portfolio européen des langues (PEL) ?	2
2 Intérêt du PEL dans le cas les migrants adultes	3
3 Composantes du PEL	4
3.1 Le Passeport de langues	4
3.2 La Biographie langagière	5
3.3 Le Dossier	28
4 Utilisation générale du PEL	28
4.1 Quels éléments du PEL utiliser ?	28
4.2 Quand utiliser le PEL?	28
4.3 Premiers pas avec le PEL	29
4.4 Utilisation des pages du PEL en salle de classe	29
4.5 Utilisation des listes de repérage	30
4.6 Contenu du PEL	31
4.7 Présentation concrète du PEL	31
4.8 Le PEL : un document personnel	32
5 Le PEL et l'évaluation	32
6 Création d'un modèle de PEL à partir de ces pages	33
7 Création d'un PEL à l'intention des apprenants ayant des profils de compétence divers	34

1. Qu'est-ce que le Portfolio européen des langues (PEL) ?

Le Portfolio européen des langues (PEL) est un document personnel mis au point par le Conseil de l'Europe dans l'objectif de promouvoir l'apprentissage des langues tout au long de la vie. Il favorise le développement de l'autonomie de l'apprenant, la conscience interculturelle et le plurilinguisme (c'est-à-dire l'aptitude à communiquer dans au moins deux langues, à quelque niveau de compétence que ce soit).

Tout PEL comporte obligatoirement les trois parties suivantes :

- un **Passeport de langues**, qui donne un aperçu de l'identité linguistique de l'apprenant en indiquant la/les langue(s) qu'il utilise au quotidien, le niveau de compétence qu'il a atteint dans sa/ses langue(s) secondes/étrangères (L2), ses expériences significatives d'utilisation de cette/ces langue(s) et toute éventuelle qualification formelle en langues qu'il aurait obtenue ;
- une **Biographie langagière**, qui sert de support à la réflexion sur l'apprentissage et l'utilisation de la L2 et est axée sur la fixation d'objectifs et l'auto-évaluation, les stratégies d'apprentissage, la dimension interculturelle de l'apprentissage des langues et le plurilinguisme ;
- un **Dossier**, dans lequel l'apprenant insère des échantillons de travaux qui reflètent son niveau de compétence et ses expériences interculturelles (cette partie peut aussi être utilisée pour organiser les travaux en cours).

Le Portfolio européen des langues (PEL) a été conçu et développé par le Conseil de l'Europe parallèlement au *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR). Il remplit deux fonctions (fonction pédagogique et fonction de présentation) qui sont complémentaires et qui en font un outil particulièrement adapté aux programmes de langue destinés aux migrants adultes.

Des informations plus détaillées à cet égard figurent dans le document *L'intégration linguistique des migrants adultes et le Portfolio européen des langues : introduction* (David Little, Conseil de l'Europe).

Pour davantage de renseignement sur le Portfolio européen des langues, veuillez consulter le site consacré à l'instrument, à l'adresse suivante : www.coe.int/portfolio/fr

Pour aider les individus à mener une réflexion sur leurs rencontres interculturelles et à en tirer un enseignement, le Conseil de l'Europe a également mis au point une *Autobiographie des rencontres interculturelles*. En effet, le processus d'acquisition de compétences interculturelles joue un rôle fondamental dans l'adhésion d'un migrant adulte à sa nouvelle culture. Cet outil s'adresse donc à tous les migrants adultes qui apprennent une langue, et il peut être utilisé dans le cadre d'une formation linguistique.

Des renseignements complémentaires sur l'Autobiographie des rencontres interculturelles sont disponibles à l'adresse suivante : www.coe.int/lang-autobiography/fr

2. Intérêt du PEL dans le cas des migrants adultes

L'apprentissage de la langue de la communauté hôte par les migrants adultes peut constituer un excellent point de départ au processus d'intégration dans une culture et une société nouvelles. Bien que le PEL soit essentiellement axé sur l'apprentissage des langues, il permet également de sensibiliser davantage son propriétaire à la culture et à la société dans lesquelles il vit, et de l'aider à mieux les comprendre.

Ce modèle de Portfolio européen des langues a été conçu pour soutenir les migrants adultes à la fois dans leur apprentissage de la langue de la communauté hôte et dans leur découverte d'un nouveau pays, d'une nouvelle société et d'un nouveau style de vie ; il a pour but de les aider à s'y adapter par le biais d'activités collectives ou individuelles qui favorisent la réflexion sur les expériences et les croyances, et l'analyse de celles-ci. Cette réflexion est notamment axée sur deux aspects fondamentaux de l'apprentissage des langues par les migrants : d'une part, le processus d'apprentissage de la langue, et en particulier la façon dont celui-ci peut être adapté aux points forts, points faibles et besoins de chacun, et, d'autre part, l'approfondissement de la compréhension culturelle.

Dans le cadre de ce processus de réflexion et d'analyse, les migrants adultes qui apprennent une langue sont encouragés à prendre en charge une grande partie de leur programme d'apprentissage et à identifier les ressemblances et les différences entre la vie dans leur pays d'origine et celle dans leur pays d'accueil.

Le PEL peut aider ces migrants non seulement à atteindre leurs objectifs d'apprentissage linguistique, mais aussi à mieux comprendre la société dans laquelle ils vivent désormais.

3. Les différentes parties du PEL

3.1 Le Passeport de langues – finalité et contenu

Le Passeport de langues contient des pages sur lesquelles l'apprenant donne des renseignements personnels et consigne son identité linguistique en indiquant ce qu'il est capable de **faire** dans différentes langues. Dans le cas des migrants adultes, il est particulièrement important de reconnaître et d'inscrire **toutes** les langues des apprenants, même si, dans certaines d'entre elles, ils ne possèdent que des compétences partielles. Compte tenu de la difficulté de communiquer avec ces personnes, qui, pour certaines, ont très peu de compétences (voire aucune) dans la langue cible au début de la formation, les concepteurs du Passeport de langues intégré dans ce PEL s'en sont tenus à des informations de base.

Soulignons qu'il existe également un Passeport de langues standard pour adultes (© Conseil de l'Europe). Cet instrument s'adresse aux apprenants qui ont un niveau de compétence plus élevé ; il peut aussi être rempli par les migrants adultes, mais à l'issue d'une première formation en langue. Ce document est disponible en anglais et en français sur le site du Conseil de l'Europe consacré au PEL (www.coe.int/portfolio/fr).

Dans la partie **Renseignements personnels**, l'apprenant donne d'abord des informations générales sur lui, puis des informations plus détaillées sur ses études et sa vie professionnelle. Ce centrage sur les études et la vie professionnelle se retrouve dans l'ensemble du PEL, et ce, dans l'objectif d'aider les migrants adultes à définir ou à préciser la direction à donner à leur vie dans le pays d'accueil. Ainsi, même lorsqu'il inscrit des renseignements personnels, l'apprenant est amené à réfléchir à ses futures études, à son futur emploi ou à toute autre future activité.

Renseignements personnels

Nom de famille : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Portable : _____

E-mail: _____

Date de naissance : _____

Pays d'origine : _____

Nationalité(s) : _____

En/au (*pays*) depuis : _____ (date)

Profession : _____

Formation/profession : _____

Mon objectif en termes d'emploi/études/activités : _____

Passe-temps ou centres d'intérêt : _____

Langues utilisées régulièrement : _____

Tout au long du PEL, l'apprenant est invité à définir et à consigner des objectifs personnels ; c'est donc lui qui est chargé de tracer son propre chemin vers la réalisation de ces objectifs.

Le Passeport de langues invite également les apprenants à réfléchir à leurs compétences dans toutes les langues secondes/étrangères qu'ils connaissent, et à évaluer ces compétences. La page intitulée **Parcours scolaire et identité linguistique** est une version simplifiée de **Mes compétences en langues**, dans laquelle l'auto-évaluation est reliée à la grille présentée dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (© Conseil de l'Europe). Ainsi, les migrants adultes s'appuient également sur les listes de repérage contenues dans la Biographie langagière pour décrire leurs compétences dans la langue de la communauté hôte.

Les apprenants ont également la possibilité d'indiquer tout certificat ou diplôme pouvant constituer un atout pour de futures études ou un futur emploi.

3.2 La Biographie langagière

Introduction

La Biographie langagière est axée sur le passé, le présent et l'avenir de l'apprenant, c'est-à-dire sur ses expériences, son apprentissage et ses aspirations. Elle a pour fonction de contribuer à adapter l'apprentissage aux principes pédagogiques fondamentaux qui sous-tendent le PEL, notamment la définition régulière d'objectifs d'apprentissage, la réflexion sur les expériences d'apprentissage et l'auto-évaluation des progrès accomplis et compétences acquises.

Parcours scolaire et identité linguistique

Je m'appelle (nom)

Je viens de / du (pays)

J'ai ans (âge)

J'habite à (ville)

J'ai fréquenté l'école de pendant ans

J'ai étudié à l'université/école supérieure de pendant ans

J'ai effectué des études de

J'ai suivi une filière professionnelle/effectué un apprentissage en

J'ai une formation de

A la maison, je parle (langue)

Autres langues que je connais :

13	Ce que je sais faire dans cette langue (X)				Contextes dans lesquels j'utilise/utilisais cette langue
	 Parler	 Ecouter	 Lire	 Ecrire	

Souvent, pour les migrants adultes, le processus d'installation dans un nouveau pays est éprouvant. Certains d'entre eux peuvent se sentir un peu perdus et ne plus avoir très bien conscience de leurs compétences, aptitudes et points forts. Pour remédier à cette situation, la Biographie langagière, qui se divise en deux parties, amène l'apprenant à se remémorer ses expériences passées et à mettre en évidence leur utilité potentielle pour lui. Ainsi, la Partie 1 se concentre sur la vie et les expériences de l'apprenant avant son arrivée dans le pays d'accueil et l'invite à réfléchir à la manière dont les compétences qu'il a acquises préalablement peuvent lui être utiles pour vivre dans son nouveau pays. En effet, la reconnaissance de ses expériences et la réflexion sur celles-ci sont un moyen pour lui d'acquérir l'autonomie nécessaire pour mettre ses points forts à profit dans le défi que constitue l'apprentissage d'une langue et d'une culture nouvelles.

La Partie 2 de la Biographie langagière, quant à elle, est axée sur le moment présent (« ici et maintenant ») et propose un soutien structuré pour optimiser l'efficacité de l'apprentissage. L'apprenant y définit des objectifs et mène une réflexion sur ses expériences d'apprentissage. Il est invité à s'auto-analyser en tant qu'apprenant et à identifier les formes d'apprentissage les plus efficaces pour lui ; il est également amené à comprendre les problèmes qu'il rencontre dans ce domaine et à découvrir des manières de les résoudre. En d'autres termes, il suit et consigne ses propres progrès au fur et à mesure de sa formation en langue, devenant ainsi un agent actif du processus d'apprentissage, et ce, à tous les niveaux.

L'apprenant est en outre encouragé à penser aux événements qui se déroulent dans son environnement local, à en discuter et à les comparer à ceux qui ont lieu dans son environnement d'origine. Cet exercice est un moyen de comprendre comment les différences culturelles peuvent donner lieu à des malentendus. Aussi, il est fondamental que la formation contribue à sensibiliser les migrants adultes aux ressemblances, différences et normes culturelles.

Biographie langagière Partie 1

Cette partie est consacrée à l'évaluation de vos compétences et à la définition de vos priorités d'apprentissage actuelles dans la langue cible.

Vous êtes invité(e) à consigner les expériences interculturelles que vous avez vécues lors de séjours à l'étranger, que ce soit dans le cadre de vos loisirs, de votre travail ou de vos études, et à identifier la manière dont ces expériences pourraient favoriser votre intégration dans ce pays.

Vous serez ainsi amené(e) à repenser aux événements marquants de votre vie et à comparer les activités que vous aimez faire dans votre pays d'origine, et celles que vous aimez faire dans le pays dans lequel vous vivez désormais. Il vous sera ensuite demandé de réfléchir à la manière dont vous pourriez mettre vos expériences à profit pour votre vie actuelle.

Enfin, vous identifierez également les méthodes d'apprentissage les plus efficaces pour vous.

Biographie langagière Partie 2

Cette partie de la Biographie langagière porte sur votre apprentissage actuel. Elle vous permet de décrire la façon dont vous vous positionnez vis-à-vis de la formation et vous amène à analyser votre fonctionnement tant qu'apprenant afin que vous puissiez tirer le plus grand bénéfice possible de votre formation en langue.

Réfléchissez à la manière dont vous aimez apprendre et identifiez des contextes (autres que la salle de classe) qui pourraient vous apporter des opportunités d'apprentissage supplémentaires.

Définissez vos objectifs personnels prioritaires, décrivez vos expériences d'apprentissage et évaluez vos progrès.

N'oubliez pas d'indiquer les dates auxquelles vous avez fixé puis atteint vos objectifs, ainsi que celles de vos auto-évaluations, pour pouvoir suivre l'évolution de votre apprentissage.

Biographie langagière, Partie 1

La Partie 1 de la Biographie langagière s'ouvre sur une page intitulée *Première auto-évaluation de mon apprentissage de (langue)*, qui a pour objectif de définir les situations dans lesquelles l'apprenant a déjà rencontré des difficultés. Cette activité est reprise dans la Partie 2 afin de l'encourager, en l'invitant à constater ses progrès et à y réfléchir.

Sur cette page, il lui est demandé d'identifier et de consigner ses objectifs d'apprentissage prioritaires.

Apprenants analphabètes, illettrés ou ayant un faible niveau de compétence

Cette page peut être remplie par les apprenants qui ont un faible niveau de compétence dans la langue cible. Dans ce cas, il est conseillé d'avoir recours à des illustrations pour expliciter les affirmations de l'auto-évaluation. L'apprenant devrait répondre à autant de questions que possible, car, plus tard, lorsqu'il procèdera à une nouvelle auto-évaluation dans la Partie 2, il pourra constater l'importance des progrès qu'il a effectués.

Dans un premier temps, il serait peut-être plus simple de définir les objectifs prioritaires d'apprentissage en s'appuyant sur des images, comme indiqué en page 16.

Première auto-évaluation de mon apprentissage de (langue)

Indiquez, à l'aide d'un trait, le niveau auquel vous évaluez vos compétences actuellement :
(Exemple - | +)

Date de l'auto-évaluation : _____

- 1 Lorsque je suis **arrivé(e)** en/au (pays), mon niveau en (langue) était le suivant :
(-) _____ (+)
- 2 Je peux **exprimer** mes pensées et sentiments en (langue) :
(-) _____ (+)
- 3 Je peux **répondre** aux questions que l'on me pose :
(-) _____ (+)
- 4 Je peux donner des **explications** :
(-) _____ (+)
- 5 Je peux parler au **téléphone** :
(-) _____ (+)
- 6 Je peux comprendre des formulaires et d'autres documents **écrits** :
(-) _____ (+)
- 7 Je peux remplir des questionnaires et **rédiger** des messages :
(-) _____ (+)

Mes priorités en matière d'apprentissage

Date : _____

Actuellement, mon objectif personnel est d'acquérir les compétences nécessaires pour :

(Exemples : postuler à une offre d'emploi, parler avec l'enseignant des enfants, expliquer mes symptômes à un médecin, parler avec mon propriétaire, etc.)

A l'avenir, je souhaiterais être capable de :

Ce que je dois faire, dès maintenant, pour y parvenir :

La Partie 1 de la Biographie langagière propose également un certain nombre d'activités conçues pour sensibiliser les apprenants aux ressemblances et aux différences culturelles et pour susciter une réflexion à cet égard.

Dans la partie intitulée *Expériences interculturelles*, l'apprenant est invité à se remémorer certaines de ses expériences passées et à réfléchir à la manière dont il pourrait les mettre à profit pour faciliter son adaptation à une nouvelle société.

Pour approfondir la réflexion sur les expériences interculturelles, consultez également la version en ligne de *l'Autobiographie des rencontres interculturelles* (© Conseil de l'Europe).

Expériences interculturelles

Repensez à vos expériences interculturelles et indiquez les ressemblances et les différences que vous avez observées entre divers endroits.

Pays ou lieu	Quand (Dates)	Raisons du séjour (travail, famille, vacances, études, autre)	Lieu d'hébergement (chez des amis, dans la famille, dans un appartement à l'hôtel, autre)

Ce que j'ai remarqué à propos de la vie quotidienne dans cet endroit :

Comment cette expérience m'a aidé(e) à m'intégrer dans ce pays :

Pays ou lieu	Quand (Dates)	Raisons du séjour (travail, famille, vacances, études, autre)	Lieu d'hébergement (chez des amis, dans la famille, dans un appartement à l'hôtel, autre)

Ce que j'ai remarqué à propos de la vie quotidienne dans cet endroit :

Comment cette expérience m'a aidé(e) à m'intégrer dans ce pays :

La page *Différences et ressemblances* encourage la réflexion sur le fait que les normes de deux sociétés distinctes peuvent être différentes, mais qu'elles peuvent aussi présenter de fortes ressemblances.

Ainsi, l'apprenant est invité à noter les différences et les ressemblances qu'il a observées entre son pays d'accueil et un autre pays.

Il est conseillé de revenir sur cette page de temps en temps, lorsqu'une question est soulevée pendant un cours, ou à l'issue d'une discussion ayant permis d'identifier des différences ou des ressemblances.

Apprenants analphabètes, illettrés ou ayant un faible niveau de compétence

Cette page peut être utilisée à un niveau très basique avec les apprenants qui possèdent un faible niveau de compétence. Elle peut être remplie au début, à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de l'un des autres apprenants du groupe, d'un événement familial ou d'une fête religieuse, par exemple. Par la suite, l'apprenant pourra décrire ce type d'expériences de manière plus détaillée.

Différences et ressemblances

Il existe non seulement des différences, mais aussi des ressemblances entre les pays et les cultures. Notez dans les cases ci-dessous celles que vous avez observées entre votre pays actuel et d'autres pays.

Dans un autre pays <small>(un pays dans lequel vous avez vécu, ou votre pays d'origine)</small>		Dans ce pays
	↔	
	↔	
	↔	
	↔	
	↔	
	↔	
	↔	

Vous pouvez ajouter autant de pages que nécessaire.

La page *Ce que j'ai observé à propos de la langue et de la culture* encourage l'apprenant à exposer ses doutes et à poser des questions devant les autres apprenants. Souvent, les migrants adultes ne bénéficient d'aucun soutien pour comprendre la nouvelle société dans laquelle ils vivent. Ils ont donc des difficultés pour assimiler les normes observées dans ce nouvel environnement, et l'intégration devient un défi de taille. Dans ce contexte, les cours de langue sont un cadre très pertinent pour revenir sur des aspects de la langue ou de la culture qui sont difficiles à comprendre ou pour poser des questions à cet égard.

L'apprenant peut revenir régulièrement sur cette page pendant la durée de sa formation linguistique, au gré des différentes situations auxquelles il est confronté dans le pays hôte.

Ce que j'ai observé à propos de la langue et de la culture

Que ce soit dans le cadre de notre travail, de nos études, de nos loisirs ou de nos activités quotidiennes, nous sommes constamment en contact avec la langue et la culture. Cette page vous invite à vous remémorer et à décrire certaines de vos expériences linguistiques et culturelles.

Date:	
Situation, activité, média ou ressource	Particularité(s) linguistique(s) ou culturel(le)s que j'ai remarquée(s)
Date:	
Situation, activité, média ou ressource	Particularité(s) linguistique(s) ou culturel(le)s que j'ai remarquée(s)
Date:	
Situation, activité, média ou ressource	Particularité(s) linguistique(s) ou culturel(le)s que j'ai remarquée(s)
Date:	
Situation, activité, média ou ressource	Particularité(s) linguistique(s) ou culturel(le)s que j'ai remarquée(s)

Vous pouvez ajouter autant de pages que nécessaire.

La page *Mes anciennes techniques d'apprentissage* porte sur le processus d'apprentissage. Pour identifier ses points forts dans ce domaine, l'apprenant est amené à réfléchir aux approches qui se sont avérées efficaces pour lui, et qu'il devrait donc réemployer et développer aux fins de son apprentissage des langues.

Respect de la première langue et des autres langues d'un apprenant

Tout au long du travail avec le PEL, mais aussi dans le cadre d'autres activités pédagogiques, il importe d'encourager l'apprenant à se servir de sa/ses première(s) langue(s), à la fois comme outil(s) pour l'apprentissage et comme moyen(s) d'expression de son identité.

Dans la mesure du possible, l'enseignant devrait permettre aux apprenants de montrer leurs compétences dans leur première langue et donner des exemples d'utilisation de celle-ci. Il importe de reconnaître la première langue de chacun des apprenants en tant qu'élément clé du processus d'apprentissage : celle-ci devrait en effet être utilisée comme une passerelle pour l'acquisition de la langue cible.

Certains migrants ont déjà appris d'autres langues au préalable, que ce soit de manière formelle ou informelle. Dans ce cas, ces langues peuvent également venir soutenir l'apprentissage de la langue cible actuelle.

Mes anciennes techniques d'apprentissage

Repensez à vos années d'études secondaires ou supérieures, et en particulier aux éventuels apprentissages formels de langue que vous auriez suivis. Essayez de décrire les différentes ressources et techniques dont vous vous serviez pour assimiler et retenir les nouvelles informations, en donnant des exemples pour chacune d'entre elles. Aidez-vous des propositions ci-dessous, et ajoutez vos propres idées dans les espaces libres au bas du tableau.

	Exemple(s)
Apprendre les nouvelles informations par cœur	
Poser des questions (à l'enseignant ou aux autres apprenants)	
Utiliser un carnet de notes personnel	
Participer à un quiz en classe	
Expliquer quelque chose à quelqu'un d'autre	
Ecrire un résumé	
Effectuer une présentation devant la classe	
Effectuer une recherche sur Internet	
Lire	
Créer un arbre à idées	
Faire un puzzle	

Parmi toutes ces méthodes différentes, quelles ont été les deux les plus efficaces pour vous ? :

Parmi les approches suivantes, laquelle vous convient le mieux ?

1. Utilisation de supports visuels (diagrammes, schémas, tableaux, etc.)
2. Utilisation de textes, mots clés, listes, notes écrites, etc.
3. La combinaison de ces deux approches

Biographie langagière, Partie 2

La deuxième partie de la Biographie langagière se concentre sur l'apprentissage actuel et les progrès en cours. Tout au long du processus, l'apprenant assume en partie la responsabilité de sa propre progression.

Dans ce contexte, il est tout d'abord invité à remplir la page *Mes attentes personnelles vis-à-vis de cette formation en langue* en décrivant ce qu'il attend non seulement de la formation, mais aussi de l'enseignant et de lui-même. Souvent, cet exercice permet d'éviter les malentendus liés à l'expérience des différentes cultures éducatives que l'apprenant a pu faire.

Apprenants analphabètes, illettrés ou ayant un faible niveau de compétence

Au début du processus d'apprentissage, cet exercice ne peut pas être réalisé par les apprenants qui ont un faible niveau de compétence. Toutefois, il est bon de le proposer au groupe dès qu'il est capable d'en comprendre le principe de base. Cette page est importante dans la mesure où elle peut être utilisée pour définir une série d'attentes communes, qui pourraient englober un ensemble de règles relatives au comportement de la classe. Ainsi, les apprenants pourraient décider que les téléphones portables devraient être totalement éteints pendant les cours, que les enseignants devraient donner des « devoirs » à faire à la maison ou qu'il devrait y avoir une pause de cinq minutes pendant le cours, par exemple. Ces décisions collectives pourraient ensuite être inscrites dans une sorte de « contrat de classe ».

Mes attentes personnelles vis-à-vis de cette formation en langue

Pensez à ce que vous devez faire pour que cette formation porte ses fruits, à ce que vous attendez de l'enseignant, et à ce qu'il pourrait attendre de vous.
Vos attentes évolueront au fil du temps ; cette page devra donc être régulièrement mise à jour.

Ce que j'attends de la formation	Date

Ce que j'attends de l'enseignant	Date

Ce que j'attends de moi	Date

L'activité *Mes priorités* est centrée sur un certain nombre de thèmes importants pour les migrants qui apprennent une nouvelle langue. Il est possible de revenir à cette page autant de fois que nécessaire pour identifier des objectifs prioritaires d'apprentissage, que ce soit au niveau individuel ou à celui de la classe. Le fait d'impliquer les migrants dans la prise de décisions concernant leur apprentissage leur permet de bien saisir l'utilité des tâches et activités pédagogiques et fait d'eux des partenaires actifs tout au long du processus.

Cette page peut être utilisée fréquemment, en association avec les listes de descripteurs lorsque les apprenants définissent leurs objectifs d'apprentissage.

Apprenants analphabètes, illettrés ou ayant un faible niveau de compétence

Cette page peut constituer un bon point de départ pour les apprenants qui n'ont aucune compétence préalable dans la langue cible. L'approche qu'elle propose peut également être utile lorsque le groupe présente un faible niveau général de littératie. Les illustrations facilitent la compréhension et, dans le cas de ces apprenants, permettent une première définition d'objectifs d'apprentissage importants. Ainsi, les apprenants pourraient avoir recours à ces illustrations (ou à des images similaires) pour décider de la priorité immédiate pour le groupe en termes d'apprentissage, et cette décision pourrait faire l'objet d'un vote entre eux.

Le fait d'impliquer tous les apprenants dans la définition de l'axe prioritaire immédiat de leur apprentissage, même ceux qui n'ont pas – ou très peu – de compétences dans la langue cible, permet à ces derniers de saisir pleinement l'utilité de la formation et favorise chez eux la motivation.

Mes priorités

Dans le tableau ci-dessous, les priorités d'apprentissage sont divisées en thèmes généraux. Interrogez-vous sur vos propres priorités et notez-les au fur et à mesure de leur évolution. Cet exercice peut servir à la fixation d'objectifs d'apprentissage tout au long de votre formation (voir page suivante).

Thème		Date	J'ai choisi ce thème parce que...
	Logement		
	Famille		
	Education des enfants		
	Argent		
	Santé et hôpital		
	Vie professionnelle		
	Education et formation complémentaires		
	Alimentation et achats		
	Relations avec l'administration		

Vous reviendrez sur ces thèmes à différents stades de votre formation.

L'activité intitulée **Objectifs d'apprentissage et auto-évaluation** propose une méthode systématique d'identification des objectifs, de réflexion sur l'apprentissage et d'évaluation des résultats. Les objectifs devraient être définis à l'aide des listes de repérage qui figurent dans la Partie 2 de la Biographie langagière. Celles-ci sont constituées de descripteurs étalonnés qui permettent aux enseignants et aux apprenants de situer le niveau auquel ils travaillent et de suivre et de consigner les résultats et les progrès des apprenants.

En tant qu'apprenant en langue, le migrant adulte a l'avantage de pouvoir s'entraîner dans la langue cible pendant ses activités quotidiennes.

Cette page peut être utilisée aussi souvent que nécessaire pour refléter les évolutions des objectifs poursuivis.

Apprenants analphabètes, illettrés ou ayant un faible niveau de compétence

Cette activité peut également être conduite avec les apprenants qui ont un très faible niveau de compétence ou ceux qui commencent à acquérir la littératie. Dans ce cas, elle doit être mise en œuvre à un niveau élémentaire par l'enseignant, qui peut passer voir rapidement chacun des apprenants, par exemple, et procéder comme suit :

1. Il reprend le thème principal sur lequel le groupe a travaillé (se présenter, utiliser les transports publics, compter, ou tout autre thème) ;
2. Il amène l'apprenant à montrer ses nouvelles compétences ;
3. Il le félicite, puis coche l'objectif pertinent sur la page pour indiquer que ce dernier est atteint, et inscrit la date ;
4. Il répète ce processus à la fin de chaque cycle d'apprentissage ;
5. Il amène progressivement l'apprenant à participer plus activement à ce processus, en le faisant inscrire lui-même la date ou cocher l'objectif concerné pour indiquer que celui-ci a été atteint et évalué.

Objectifs d'apprentissage et auto-évaluation

Maintenant que vous avez identifié et noté vos priorités en matière d'apprentissage, vous pouvez fixer des objectifs d'apprentissage clairs. Tous comme vos priorités, ceux-ci vont évoluer au fil du temps. Par conséquent, vous devriez revenir à cette page régulièrement et évaluer ce que vous avez appris depuis la dernière fois. Vous pourrez ainsi avoir un suivi de vos progrès et résultats.

Date :	Objectif d'apprentissage :
Activités mises en œuvre pour atteindre cet objectif :	
Cette expérience d'apprentissage a-t-elle été efficace ? Pourquoi, ou pourquoi pas ?	
Comment je sais que j'ai atteint cet objectif :	
Si je ne l'ai pas encore atteint, que dois-je faire pour y arriver ?	
Réalisation de l'objectif	Date:

Date :	Objectif d'apprentissage :
Activités mises en œuvre pour atteindre cet objectif :	
Cette expérience d'apprentissage a-t-elle été efficace ? Pourquoi, ou pourquoi pas ?	
Comment je sais que j'ai atteint cet objectif :	
Si je ne l'ai pas encore atteint, que dois-je faire pour y arriver ?	
Réalisation de l'objectif	Date :

Vous pouvez ajouter autant de pages que nécessaire.

Les activités intitulées *Apprentissage hors du cadre de la formation* et *Opportunités d'apprentissage de (langue)* visent à réduire l'écart entre le cadre du cours et « la vraie vie ». Ainsi, l'objectif est de sensibiliser les apprenants aux possibilités d'apprendre la langue qui se présentent à eux au quotidien. En effet, en étant plus conscients de la langue et de la société dans laquelle ils évoluent, ils sauront davantage profiter des possibilités externes d'apprentissage.

Apprenants analphabètes, illettrés ou ayant un faible niveau de compétence

Cette activité peut être menée avec tous les apprenants, même ceux qui ont un faible niveau de compétence. Cependant, dans le cas de ces derniers, l'enseignant devra servir d'intermédiaire. Le fait d'accomplir des progrès en langue, dans quelque domaine que soit, est particulièrement important pour les apprenants les plus en difficulté. Le PEL est un outil qui permet de consigner les **résultats** de l'apprenant, sachant que **la visualisation** des résultats renforce la motivation.

L'enseignant devrait revenir à cette page chaque fois qu'un thème pertinent a été étudié. Ainsi, après avoir abordé celui des loisirs ou centres d'intérêt, par exemple, l'enseignant devrait :

- montrer les cases qui correspondent sur la page ;
- demander à l'apprenant de dire quelque chose à propos de ses loisirs ou centres d'intérêts ;
- demander à l'apprenant s'il connaît des mots se rapportant à ses loisirs/centres d'intérêt dans la langue cible ;
- demander à l'apprenant s'il a rencontré des locuteurs natifs dans le cadre de ses loisirs/centres d'intérêt ;
- cocher la case « Non, je ne peux pas apprendre dans ce contexte » ou « Oui, je peux apprendre dans ce contexte », selon le cas ;
- inscrire dans la case « Ce que je peux apprendre dans ce contexte » tout terme ou expression que l'apprenant connaît dans la langue cible.

Apprentissage hors du cadre de la formation			
Autres contextes possibles d'utilisation ou d'apprentissage de la langue cible			
Situation	Non, je ne peux pas apprendre dans ce contexte	Oui, je peux apprendre dans ce contexte	Ce que je peux apprendre dans ce contexte
A la maison			
Au travail			
Dans les magasins			
Dans le cadre de mes loisirs ou centres d'intérêt			
Sur Internet / En regardant la télévision			
Autre			

Les migrants apprenants de langue sont inévitablement confrontés à des problèmes de communication qui peuvent ébranler leur confiance en eux.

La page *Résoudre les problèmes de communication* aide l'apprenant à parler de ces difficultés pendant le cours et à réfléchir à la manière dont il a réussi, ou pourrait avoir réussi, à les surmonter. Le fait d'apprendre à utiliser des stratégies de communication permet aux apprenants de se sentir plus sûrs d'eux et, par conséquent, et les incite à communiquer.

Résoudre les problèmes de communication

Tous les apprenants de langue sont confrontés à des problèmes de communication, et il est important de connaître différentes manières de les régler. Pensez à différents cas que vous avez rencontrés et précisez comment vous les avez résolus. En ayant conscience des différentes solutions possibles, vous pourrez plus facilement régler les éventuels problèmes de communication que vous rencontrerez à l'avenir.

	Date :
Problème	
Solution	
Ce que j'ai appris grâce à cette expérience	
	Date :
Problème	
Solution	
Ce que j'ai appris grâce à cette expérience	
	Date:
Problème	
Solution	
Ce que j'ai appris grâce à cette expérience	

La compétence plurilingue, qui est l'un des objectifs sous-jacents du Portfolio européen des langues, se reflète clairement dans la capacité d'un individu à utiliser toutes ses connaissances linguistiques pour mener une tâche à bien.

Cette page permet à l'apprenant d'expliquer comment il a utilisé ses compétences dans différentes langues pour aider quelqu'un. Ce type de situation est susceptible de se produire fréquemment dans le contexte des migrants. Ainsi, il peut être demandé à une personne qui possède des compétences dans la langue du pays d'accueil de faire office d'interprète ou de traducteur pour un ami ou un autre membre issu de la même communauté de migrants. Dans certains cas, le rôle de cette personne peut être important dans la mesure où les questions impliquées peuvent concerner la santé, l'emploi ou le logement, par exemple.

La capacité à réussir une telle tâche atteste clairement d'une compétence plurilingue.

Utiliser mes langues pour aider les autres : mes expériences

En tant que polyglotte, vous vous trouvez parfois dans des situations où vous êtes amené(e) à utiliser vos différentes langues pour faire office d'interprète, de traducteur ou de médiateur. Remémorez-vous vos expériences récentes en la matière et notez-les dans le tableau ci-dessous. Décrivez la situation en indiquant quelles étaient les personnes impliquées, et précisez si vous avez dû vous préparer (en recherchant des informations ou en vérifiant des mots, par exemple) et si votre intervention a été utile.

Quand ? (date)	Situation / contexte ?	Autres personnes impliquées dans l'échange ?	Comment vous êtes-vous préparé(e) ?	Comment évaluez-vous le résultat de votre intervention?

Le PEL propose une gamme d'activités devant permettre à l'apprenant de s'appuyer sur ses expériences récentes pour identifier la méthode et les conditions d'apprentissage les plus efficaces pour lui.

Ainsi, la page **Mon approche de l'apprentissage** favorise la réflexion générale sur les préférences de chaque apprenant.

La page **Planification de mon apprentissage actuel** propose quant à elle une approche analytique des activités pédagogiques en cours. Ainsi, les tâches d'apprentissage sont divisées en plusieurs parties afin de permettre à l'apprenant de prendre des décisions sur la méthode et les conditions d'apprentissage qui lui conviennent le mieux.

Planification de mon apprentissage actuel

Identifier les conditions qui favorisent la réussite

Pensez à ce que vous êtes en train d'apprendre actuellement. Précisez la langue, le sujet et le type de compétences ciblées.

Langue : _____ Sujet : _____

Type de compétences ciblées (✖) : Lire Ecouter Parler Ecrire Compétences mixtes

Répondez aux questions suivantes concernant ce nouvel apprentissage :

Est-ce la suite d'une autre leçon ? Oui Non

Faut-il que je renforce mes compétences en grammaire pour apprendre ces nouveaux éléments ? Oui Non

Faut-il que je développe mon vocabulaire et que j'utilise de nouveaux mots ? Oui Non

Ai-je déjà effectué quelque chose de similaire auparavant ? Oui Non

Existe-t-il un exemple pertinent dont je pourrais m'inspirer ? Oui Non

Quelles sont les conditions de travail qui favoriseraient un apprentissage optimal ?

Méthode de travail	Oui	Non	Notes
Travail en autonomie, dans un endroit calme			
Travail en autonomie à la maison, avec de la musique en fond sonore			
Travail avec un ami			
Travail avec un groupe d'apprenants			
Longue séance de travail, pour tout faire en une seule fois			
Plusieurs courtes séances de travail			

Maintenant que vous avez défini les conditions d'apprentissage qui vous conviennent le mieux, réfléchissez aux éléments qui pourraient nuire à votre apprentissage. Dans la colonne de droite, cochez les cases correspondant aux affirmations qui vous semblent pertinentes.

Je ne suis pas toujours concentré(e) sur mon apprentissage.	
Je ne consacre pas toujours le temps nécessaire à mon apprentissage.	
Je n'utilise pas mon dictionnaire, mon livre de grammaire ou mon manuel alors que je le devrais.	
Cet élément d'apprentissage ne m'intéresse pas.	
Cet élément me semble particulièrement difficile à apprendre.	
Je ne planifie pas mon apprentissage, alors, parfois, mon travail n'est pas efficace.	

La page intitulée **Réflexion sur ce que j'ai appris aujourd'hui** vise à induire une réflexion sur une expérience récente d'apprentissage, dans le but de consolider les éléments acquis à cette occasion.

Une **Auto-évaluation de l'apprentissage de (langue)** est également proposée dans la Partie 1 de la Biographie langagière ; les apprenants peuvent y revenir régulièrement tout au long de la formation. L'objectif de cette deuxième auto-évaluation est de confirmer aux apprenants qu'ils effectuent des progrès. En effet, ils traversent souvent des périodes pendant lesquelles ils ont l'impression de stagner. Ce n'est pas forcément le cas, mais une confirmation par un tiers est souvent nécessaire pour les convaincre qu'ils continuent de progresser.

Réflexion sur ce que j'ai appris aujourd'hui
Auto-suivi de l'apprentissage en classe

Date : _____ Thème : _____

Vous venez d'avoir un cours de langue. Prenez cinq minutes pour réfléchir à ce que vous avez appris pendant cette séance.

Les questions suivantes vous guideront dans votre réflexion :

- Avez-vous travaillé seul, à deux, ou avec un groupe d'apprenants? _____
- Quel pourcentage du cours avez-vous entièrement compris ? _____%
- Avez-vous posé des questions ? _____
- Avez-vous pris des notes utiles ? _____
- Quelle partie du cours a été la plus utile ? _____
- Le cours était-il axé sur l'écoute, la lecture, la production écrite, ou les trois à la fois ? _____
- Ce cours a-t-il permis d'améliorer votre connaissance de la langue ou du sujet ? _____
- Avez-vous appris quelque chose dont vous pourriez vous servir dans une autre situation ? _____
- Qu'allez-vous faire pour retenir ce que vous avez appris aujourd'hui ? _____
- Avez-vous pu utiliser votre première langue ou toute autre langue pour vous aider ? _____
- Si oui, comment cette langue vous a-t-elle été utile ? _____
- Ce cours vous a-t-il plu ? _____
- Pourquoi ? _____

Le *Journal d'apprentissage* invite l'apprenant à repenser à une période ou cycle d'apprentissage et à en extraire les éléments qui sont les plus importants pour lui.

Apprenants analphabètes, illettrés ou ayant un faible niveau de compétence

Cette page peut être remplie par tous les apprenants, quel que soit leur niveau ; elle est d'ailleurs particulièrement importante pour les plus faibles d'entre eux dans la mesure où elle leur permet de constater qu'ils progressent dans leur apprentissage. Elle permet également à l'enseignant d'aider chaque apprenant à identifier les thèmes, et, surtout, les termes ou expressions qui sont les plus pertinents pour lui.

Dans le cas des migrants dont les compétences en littératie ne sont pas fonctionnelles, c'est à l'enseignant qu'il revient d'inscrire les termes choisis par les apprenants.

Journal d'apprentissage

Date : _____

Au cours de la dernière semaine / du dernier mois, j'ai appris à :

Sujet :

_____	_____
_____	_____
_____	_____

Vocabulaire important :

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Travaux que j'ai réalisés :

Ecouter : _____

Parler : _____

Lire : _____

Ecrire : _____

Lieux/situations dans lequel(le)s j'ai utilisé mes nouvelles compétences (en dehors du cadre du cours) :

La plupart du temps, les formations de langue destinées aux migrants adultes sont axées sur les besoins généraux en matière d'apprentissage des langues. Toutefois, les migrants qui recherchent un emploi dans un domaine particulier doivent identifier les exigences linguistiques spécifiques au métier ou au poste qu'ils visent. C'est pourquoi la page ***Apprentissage de la langue dans un but professionnel*** amène les apprenants à réfléchir à l'utilisation de la langue à des fins précises, en analysant leur expérience professionnelle antérieure dans un domaine particulier.

Utilisation de la langue dans un but professionnel

Cette page vous invite à penser aux compétences en langues spécifiques dont vous avez besoin à l'étranger pour mener votre activité professionnelle.

Ma profession/mon emploi :

Situations dans lesquelles j'ai eu besoin de compétences linguistiques spécifiques dans le cadre de mon travail :

.....
.....
.....

Quelles sont les compétences linguistiques spécifiques que je possède déjà dans ma langue cible ? :

.....
.....
.....
.....
.....

Quelles compétences linguistiques spécifiques me faut-il acquérir ?

.....
.....
.....
.....
.....

Comment puis-je acquérir ces compétences ? De quelles ressources ai-je besoin ?

.....
.....

De quelle manière puis-je m'appuyer sur ma première langue (ou sur une autre langue) pour faciliter cet apprentissage ?

.....
.....

Cette page vise à aider les apprenants à relever le défi de la recherche d'emploi de manière systématique.

Ils sont ainsi encouragés à réfléchir à différentes manières de trouver des informations sur des offres d'emploi, ainsi qu'aux documents à fournir lorsqu'ils présentent leur candidature pour un poste (lettre de motivation, curriculum vitae, etc.).

Dans un groupe, les apprenants qui ont déjà un emploi sont une ressource utile, tant pour l'enseignant que pour les autres apprenants. Si, dans la classe, plusieurs apprenants ont pour objectif de trouver un emploi, il convient d'aborder ce domaine pendant les cours et de mettre en œuvre des activités telles que la rédaction de lettres de présentation ou de motivation et des *curriculum vitae* ciblés. Il importe également de préparer les migrants aux entretiens d'embauche en travaillant avec eux les différentes techniques pouvant être utilisées dans ce contexte.

Vie professionnelle : trouver un emploi

Ressources que je peux utiliser pour trouver des offres d'emploi dans mon domaine :

Source d'information	Informations actualisées ? (Oui/Non)	Nécessité d'envoyer une lettre ou un e-mail ?	Nécessité d'avoir un C.V. ?	Notes*
Internet				
Journaux nationaux				
Journaux locaux				
Agence pour l'emploi				
Annuaire d'entreprises				
Annuaire professionnel				
Autre				
Autre				

*Inscrivez dans ces cases les sites Internet / adresses e-mail, journaux et annuaires pertinents, ainsi que toutes les informations de contact (telles que des numéros de téléphone) qui pourraient vous être utiles.

Il est très important, pour les apprenants, de préparer leurs entretiens. En effet, en anticipant les questions qui pourraient leur être posées et en préparant leurs réponses, ils peuvent dissiper en grande partie l'inquiétude liée au fait de passer un entretien dans la langue du pays d'accueil. En effet, lorsqu'ils y sont bien préparés, l'inquiétude liée à l'interview dans une langue seconde diminue car ils sont concentrés sur le fait de se présenter de la manière la plus efficace possible.

Cette page invite donc l'apprenant à imaginer le déroulement de l'entretien et à imaginer ce qui pourrait se passer lors de celui-ci.

Vie professionnelle : Préparer un entretien

Questions auxquelles que je suis entraîné(e) à répondre	
Ce que je souhaite dire sur moi	
Ce que je souhaite dire sur mon expérience	
Informations que j'ai réunies sur cet emploi / cet employeur/ cette entreprise	
Questions que je souhaite poser	

Vous pouvez ajouter autant de pages que nécessaire.

Les *listes de repérage* font partie intégrante de tous les PEL. La version destinée aux migrants adultes intègre des grilles pour les quatre premiers niveaux de compétence définis dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (© Conseil de l'Europe). Toutefois, les enseignants peuvent envisager de n'utiliser que celles qui correspondent au niveau d'un groupe particulier d'apprenants. Par exemple, dans la mesure où l'acquisition de compétences pertinentes de niveau A2 dans la langue du pays hôte permet à de nombreux apprenants migrants de commencer le processus d'intégration et de se lancer sur le marché du travail, il peut être judicieux, dans le cas des migrants adultes, de s'en tenir aux grilles correspondant aux niveaux A1 et A2.

Ces listes de repérage sont aussi utiles aux enseignants qu'aux apprenants. En effet, elles sont constituées de descripteurs sur lesquels les enseignants peuvent s'appuyer pour proposer des activités pédagogiques, en étant ainsi certains que ces activités présentent un niveau adéquat et garantissent la progression de l'apprentissage. En outre, elles facilitent la définition des objectifs d'apprentissage pour les apprenants et leur permettent d'avoir un « suivi visuel » de leurs progrès. Pour garantir l'adéquation des objectifs d'apprentissage et des besoins de chaque apprenant, les listes de repérage peuvent être utilisées en association avec la page intitulée *Mes priorités*.

Des informations complémentaires sont présentées dans les documents suivants, rédigés par David Little (Conseil de l'Europe, 2012) :

- *L'intégration linguistique des migrants adultes et le 'Cadre européen commun de référence pour les langues'*
- *Listes de repérage pour la fixation d'objectifs et l'auto-évaluation.*

A2 COMPRÉHENSION DE L'ORAL	Mon objectif	Je peux réaliser cette tâche avec de l'aide	Je peux réaliser cette tâche sans aide
Je peux comprendre ce qu'on me dit dans une conversation quotidienne simple si le débit est lent et clair			
Je peux comprendre des expressions et mots quotidiens relatifs à ce qui me concerne de très près (ma famille, ma vie d'étudiant, mon environnement proche ou mon travail, par exemple)			
Je peux comprendre des mots et expressions de la vie quotidienne relatifs à mes domaines d'intérêt personnel (mes loisirs, mes sorties, les vacances, la musique, la télévision, le cinéma ou les voyages, par exemple)			
Je peux saisir l'essentiel de messages simples et clairs et d'annonces enregistrées (au téléphone ou à la gare, par exemple)			
Je peux comprendre des expressions, questions et informations simples relatives à des besoins personnels de base (des achats, une sortie au restaurant ou un rendez-vous chez le médecin ou le dentiste, par exemple)			
Je peux suivre des indications simples (comment aller d'un point A à un point B à pied ou en transports en commun, par exemple)			
Je peux comprendre, en règle générale, le sujet de la conversation qui se déroule en ma présence si le débit est lent et clair			
Je peux suivre les changements de sujet au cours des différentes rubriques du journal télévisé et me faire une idée générale du contenu			
Je peux identifier l'élément principal de nouvelles télévisées sur un événement, un accident, etc., si le commentaire est accompagné d'un support visuel			
Je peux comprendre des histoires courtes et simples si elles sont racontées ou lues lentement et clairement			
Je peux suivre des instructions simples et concrètes sur la manière d'utiliser des matériels et des appareils			
Je peux comprendre des descriptions simples en rapport avec mon travail si elles s'accompagnent de démonstrations pratiques			

3.3 Le Dossier

Le Dossier constitue la troisième partie du PEL. Comme mentionné au point 1, il s'agit d'un espace libre, dans lequel l'apprenant peut archiver et organiser ses travaux, les ressources qui lui sont utiles, les tests qu'il a passés, accompagnés de leur correction, ainsi que tout autre document pertinent pour sa formation linguistique ou pour son avenir dans un nouveau pays. La version du Dossier incluse dans ce PEL destiné aux migrants adultes est divisée en quatre parties et s'accompagne de propositions de contenu pour chacune d'entre elles. Il convient de recommander aux apprenants de conserver leurs travaux et de les encourager à réévaluer régulièrement le contenu du Dossier, en remplaçant éventuellement certains documents par des échantillons de travaux plus récents. Le Dossier remplit deux fonctions importantes pour l'apprenant. Premièrement, elle l'aide à organiser ses travaux, afin d'en faire des ressources utiles, et, deuxièmement, elle l'invite à effectuer une analyse critique des documents qu'il y a déjà placés et à se demander si, entre temps, il a effectué des travaux qui reflètent mieux ses compétences.

Naturellement, au fur et à mesure de l'apprentissage, le Dossier gagne en volume.

4 Généralités sur l'utilisation du PEL

Chacune des pages du PEL propose ou constitue une activité pédagogique. Mais les apprenants ne doivent pas croire que l'objectif est de remplir les pages dans leur intégralité. En fait, il est peu probable qu'un cours leur suffise pour compléter une page en entier. Quant aux enseignants, ils peuvent s'appuyer sur les thèmes ou activités proposés dans le Passeport de langues, la Biographie langagière et les listes de repérage pour planifier leurs cours.

Le temps nécessaire aux apprenants pour atteindre un niveau de compétence donné, quel qu'il soit, varie considérablement. Certains d'entre eux progressent rapidement dans certains types de compétences ou de thèmes qui présentent un intérêt particulier pour eux, tandis que pour d'autres types de compétences ou de thèmes, les progrès sont plus lents. Dans le cas des migrants adultes, il est important de soutenir l'apprentissage au niveau individuel, en tenant compte des objectifs et ambitions de chaque apprenant, que le PEL aide à identifier et à préciser.

4.1 Quels éléments du PEL utiliser ?

Les pages créées pour ce PEL sont adaptées à une grande variété de contextes d'enseignement. Des listes de repérage sont fournies pour les quatre premiers niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (© Conseil de l'Europe), et diverses pages plus ou moins complexes sont consacrées à la conscience interculturelle et à « apprendre à apprendre ». Seuls les apprenants qui suivent une formation intensive ou de longue durée pourront utiliser toutes les pages. Par conséquent, dans le cadre de formations moins intensives, les concepteurs de PEL ou les enseignants doivent décider des pages les plus utiles pour chaque groupe d'apprenants.

Il importe cependant de veiller à ce que le PEL propose des activités centrées sur la **conscience interculturelle et apprendre à apprendre**, étant donné qu'il s'agit des principes pédagogiques fondamentaux de l'instrument. La définition d'objectifs et l'analyse et l'évaluation des progrès sont également essentielles dans l'utilisation du PEL. Cette question est développée plus avant au point 4.5 ci-dessous (*Utilisation des listes de repérage*).

4.2 Quand utiliser le PEL?

Le PEL est au cœur du processus décisionnel et d'apprentissage de tous les apprenants de langue, aussi cette ressource les accompagne-t-elle en permanence, tout au long de leur formation et au-delà. Le temps à consacrer au travail avec l'instrument est fonction de la fréquence ou de l'« intensité » des cours. Ainsi, s'ils sont dispensés une fois par semaine, par exemple, il peut être pertinent d'utiliser le PEL à la fin d'un cycle d'apprentissage (soit toutes les deux à trois semaines), de sorte à ce que les apprenants aient non seulement des réflexions à y consigner, mais aussi la possibilité d'auto-évaluer leurs progrès et une raison de fixer de nouveaux objectifs d'apprentissage. Dans le cadre de formations plus intensives, le Portfolio peut être utilisé plus fréquemment, à la fin de chaque cours, par exemple, ou de chaque semaine, de manière plus approfondie.

Les apprenants devraient y noter tout ce qu'ils ont étudié et archiver leurs travaux et les autres ressources qui pourraient leur être utiles plus tard. En outre, ils devraient se servir de leur PEL pour rechercher de nouveaux thèmes ou objectifs d'apprentissage.

Il importe de souligner que le travail effectué avec le Portfolio fait partie intégrante de l'apprentissage. En effet, il est fondé sur la discussion, la négociation et la prise de décision, et il demande un véritable engagement envers la langue cible.

4.3 Premiers pas avec le PEL

Il convient de présenter le PEL aux apprenants au début de leur formation. L'enseignant devrait décider de l'approche la plus pertinente à adopter en fonction des apprenants et de leurs compétences préalables dans la langue cible. Certains enseignants peuvent commencer la formation par la première page du Passeport de langues (*Renseignements personnels*) ; ce peut être un moyen d'apprendre à connaître les nouveaux apprenants et d'échanger des

informations au sein du groupe. Il convient d'aborder rapidement la page *Mes priorités* pour aider les apprenants à comprendre, dès le début, que la formation sera axée sur leurs besoins concrets en tant que migrants ; cette approche peut les motiver. Les images qui figurent sur cette page faciliteront la communication avec les apprenants qui possèdent un très faible niveau de compétence. Dans certains cas, l'enseignant pourra commencer par la création de matériels destinés au Dossier. Ainsi, dans le cadre de la présentation de la formation, il pourrait donner des informations sur l'institution, les jours de cours, les procédures à suivre lorsque l'apprenant a un empêchement, etc. – autant d'informations qui pourront être imprimées, archivées dans le Dossier et consultées chaque fois que nécessaire.

Le fait d'introduire le PEL dès le début des cours aide les apprenants à comprendre que cet outil sera un élément central de leur apprentissage et qu'ils l'utiliseront régulièrement, tout au long de leur formation.

4.4 Utilisation des pages du PEL en salle de classe

Une fois les pages du PEL remplies, il ne s'agit pas de les « oublier », mais d'y revenir chaque fois que cela s'avère pertinent par rapport à l'enseignement dispensé.

Dans la Partie 1 de la Biographie langagière, la page *Mes anciennes techniques d'apprentissage*, par exemple, amène l'apprenant à réfléchir sur la façon dont il apprend, à identifier les approches qui lui conviennent le mieux et, ainsi, à optimiser l'efficacité de son apprentissage. Onze affirmations sur l'apprentissage sont proposées, et des cases sont laissées libres pour qu'il puisse y noter ses propres idées ou expériences.

Après avoir examiné ces affirmations pendant un certain temps, l'apprenant choisit les deux techniques d'apprentissage qu'il préfère. Ensuite, il est invité à se demander si, en tant qu'apprenant, il fonctionne de manière plus visuelle ou plus textuelle. Ainsi, en consultant cette page régulièrement, il peut mener une réflexion active sur différentes méthodes d'apprentissage et sur les éléments qu'il trouve utiles. Après avoir répondu à toutes les questions de la page, il devrait mieux se connaître en tant qu'apprenant.

La page « *Mes anciennes techniques d'apprentissage* » peut être utilisée comme suit :

- A l'issue d'une activité pédagogique, l'enseignant renvoie les apprenants à cette page et lit à voix haute deux ou trois des affirmations proposées ;
- Il invite les apprenants à se demander s'ils trouvent ces approches utiles ;
- Il les interroge sur leurs méthodes d'apprentissage préférées ;
- L'enseignant revient au thème étudié et met en œuvre une brève activité (un quiz rapide, des mots croisés, un « arbre à idées » ou un *brainstorming*, par exemple) afin de consolider ce qui vient d'être abordé ;
- Il demande aux apprenants si cette activité les a aidés à retenir les nouvelles informations ;
- Il les invite à écrire deux ou trois commentaires sur la page, en donnant des exemples issus de leur expérience personnelle (certains de ces commentaires peuvent être négatifs étant

donné que toutes les approches ne conviendront pas à tous les apprenants) ;

- Il laisse ensuite cette page de côté et y revient après avoir mis en œuvre un autre type d'activité, afin de permettre aux apprenants de prendre conscience de la manière dont ils abordent les différents défis d'apprentissage.

Une fois que les apprenants auront répondu à la plupart des questions de la page, l'enseignant devrait prendre le temps de discuter avec eux des techniques d'apprentissage qu'ils préfèrent ; ils pourront alors compléter le reste de la page. Ce processus peut prendre tout le temps de la formation.

Les pages du PEL peuvent également être utilisées en amont à d'une activité pédagogique, comme une préparation à celles-ci. Ainsi, les activités *Différences et ressemblances* (Biographie langagière, Partie 1) ou *Événements importants* (Biographie langagière, Partie 2) peuvent être conduites dans le cadre d'une discussion sur un festival ou une autre manifestation à venir dans la région, par exemple, pour introduire le sujet. En amenant les apprenants à donner des informations sur ce qui leur est familier, l'enseignant les encourage aussi à découvrir ce qui est nouveau et inconnu pour eux. Cette approche peut s'appliquer à toutes les pages du PEL.

Lors de la planification de leurs cours, les enseignants devraient toujours réfléchir à la manière dont ils peuvent aider le groupe à utiliser le PEL comme outil d'activation des connaissances ou de réflexion sur leur apprentissage.

4.5 Utilisation des listes de repérage

Comme souligné précédemment, les listes de repérage apportent une aide précieuse aux enseignants pour la planification des activités pédagogiques et la vérification du niveau des activités conçues. Elles permettent également de garantir qu'une formation en langue couvre une gamme adéquate de situations et de types d'utilisation de la langue. Il est important que les enseignants se familiarisent bien avec ces listes afin qu'ils puissent rapidement trouver les descripteurs qui sont pertinents pour les activités pédagogiques qu'ils prévoient.

Ces listes sont également une ressource importante pour les apprenants, car elles les aident à comprendre les différents stades de l'apprentissage et à prendre connaissance des compétences nécessaires pour pouvoir effectuer différentes activités langagières.

L'identification de nouveaux objectifs d'apprentissage, par exemple, peut se dérouler de la manière suivante :

- A l'issue d'un cycle d'apprentissage sur un thème particulier, les apprenants considèrent différents thèmes qui seraient pertinents pour le groupe et en choisissent un (voir *Mes priorités* dans la Partie 2 de la Biographie langagière).
- L'enseignant leur indique les descripteurs correspondants et les aide à comprendre les différentes compétences linguistiques qui entreront en jeu dans l'étude de ce thème.
- Les apprenants soulignent les descripteurs qui constitueront les principaux objectifs de leur prochain cycle d'apprentissage, ou ils notent la date en face de ces descripteurs.

Le fait de connaître les objectifs à atteindre permet aux apprenants de mieux saisir la finalité des activités pédagogiques, et de revoir et d'évaluer leurs performances à la fin du cycle d'apprentissage.

- Une fois le cycle achevé, les apprenants reviennent aux descripteurs soulignés et évaluent la mesure dans laquelle ils sont capables d'effectuer les tâches correspondantes.
- Ensuite, ils inscrivent la date en face des descripteurs qu'ils estiment maîtriser.

Naturellement, les différentes listes de descripteurs sont reliées entre elles en bien des points, et, pour les apprenants, il est à la fois satisfaisant et motivant de voir qu'ils progressent simultanément sur plusieurs pages différentes.

Le recours aux listes de repérage aux fins de la définition d'objectifs d'apprentissage et de l'auto-évaluation est expliqué de manière plus détaillée dans l'introduction du document intitulé « *L'intégration linguistique des migrants adultes et le Portfolio européen des langues : listes de repérage pour la fixation d'objectifs et l'autoévaluation* ».

4.6 Contenu du PEL

Le PEL ne limite en rien le rôle de l'enseignement ; il vise seulement à accompagner et à refléter le processus d'apprentissage. Il peut être utilisé dans le cadre de toute activité pédagogique, quels que soient le thème étudié ou les objectifs poursuivis.

Il y a de nombreux liens entre le contenu général du PEL et les thèmes d'étude ; ainsi, les apprenants ont souvent la possibilité de consigner leurs idées ou leurs progrès à plusieurs endroits différents de l'instrument en même temps.

4.7 Présentation concrète du PEL

Le PEL devient vite un outil fondamental dans l'apprentissage des migrants adultes, et ils s'en servent souvent pendant leur formation. Aussi, il peut devenir relativement volumineux. Il importe donc de réfléchir à la meilleure forme de présentation possible pour eux, afin que l'instrument puisse remplir pleinement ses importantes fonctions.

Comme mentionné précédemment, toutes les pages du PEL ne sont pas utiles à tous les apprenants ; néanmoins, certains éléments doivent obligatoirement figurer dans tous les modèles de l'instrument. Il s'agit du Passeport de langues (qui permet de décliner son identité personnelle et linguistique), de la Biographie langagière (pour accompagner l'apprentissage et aider les apprenants à acquérir une conscience interculturelle et à « apprendre à apprendre ») et du Dossier, pour archiver des matériels et créer une ressource d'apprentissage. Le nombre de pages individuelles et de listes de repérage peut être réduit si les concepteurs jugent bon de le faire.

Le PEL tend à être utilisé davantage lorsque l'on peut facilement y insérer ou en retirer des matériels, ce qui n'est pas possible lorsque l'instrument se présente sous la forme d'un cahier. En revanche, la présentation sous forme de classeur permet une certaine souplesse à cet égard, le Portfolio pouvant ainsi jouer pleinement son rôle de soutien à l'apprentissage.

4.8 Le PEL : un document personnel

Le Portfolio a pour but de refléter les pensées, croyances, défis et progrès d'un apprenant tout au long de sa formation en langue.

C'est un document personnel, et, en tant que tel, il peut contenir des informations que son propriétaire estime privées.

Par conséquent, il est très important que les apprenants aient bien conscience de ce qu'ils inscrivent ou insèrent dans leur PEL et que ce dernier ne soit pas utilisé à des fins autres que le soutien de l'apprentissage.

5 Le PEL et l'évaluation

Le Portfolio européen des langues est un document personnel que l'apprenant enrichit progressivement en y consignait ses pensées, réflexions, difficultés et réussites. L'un des processus continus tout au long de l'utilisation du PEL est l'auto-évaluation des travaux et progrès réalisés dans l'apprentissage, et la consignation de ces auto-évaluations dans un ordre chronologique. Rappelons que l'auto-évaluation est à la fois une forme d'évaluation et un outil pédagogique. Avec le soutien de leur enseignant, les apprenants peuvent développer leur capacité à s'auto-évaluer et prendre progressivement conscience des besoins en apprentissage, de leur mode personnel d'apprentissage et de la manière dont ils peuvent progresser.

Toutes les pages du PEL invitent l'apprenant à la réflexion, l'évaluation et la consignation. Dans les premières phases d'une formation en langue, le soutien de l'enseignant est essentiel, mais, au fil du temps, l'apprenant devient suffisamment autonome pour mener ces différentes activités lui-même. La capacité à s'auto-évaluer est une compétence transversale fondamentale, qui, à ce titre, sera utile à l'apprenant tout au long de sa vie, bien au-delà du cadre de sa formation en langue.

6 Création d'un modèle de PEL pour migrants adultes à partir de ces pages

Comme mentionné au point 4.1, les présentes pages peuvent être utilisées pour constituer un PEL qui réponde aux besoins spécifiques des migrants adultes qui apprennent des langues, en tenant compte du/des niveau(x) de compétence des apprenants, de la fréquence des cours et de la durée d'une formation en langue.

Tous les PEL comportent obligatoirement les trois composantes décrites en page 2. En tant qu'outil d'enseignement et d'apprentissage, le Portfolio est fermement ancré sur des principes pédagogiques, dont la bonne mise en œuvre nécessite, à son tour, une utilisation régulière et appropriée de l'instrument.

Des informations complémentaires sur la conception et l'enregistrement de Portfolios européens des langues, ainsi que des suggestions relatives à son utilisation et sa mise en œuvre dans les salles de classe sont disponibles à l'adresse suivante :

www.coe.int/portfolio/fr

7 Création d'un PEL à l'intention des apprenants ayant des profils de compétence divers

Profil 1 : Apprenants ayant un faible un niveau de compétence

Au début de leur formation en langue, ces apprenants n'ont que très peu de compétences (voire aucune) dans la langue cible. La plupart d'entre eux savent lire et écrire, mais certains n'ont qu'un très faible niveau de compétence en littérature, et d'autres ont été alphabétisés dans un système scriptural différent.

Certains apprenants ont déjà un emploi, d'autres espèrent en trouver un (en tant que travailleurs manuels, ou dans le secteur tertiaire). Leurs objectifs personnels sont d'améliorer leurs compétences en compréhension de l'oral et en production orale, et d'acquérir des compétences de base en compréhension de l'écrit et en production écrite.

Au fil de leur formation, ils devraient acquérir le profil suivant, établi par rapport aux niveaux de compétence définis dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

	Niveau A1	Niveau A2
Compréhension de l'oral		
Compréhension de l'écrit		
Interaction orale		
Production orale		
Production écrite		

Les modèles de PEL destinés à cette catégorie d'apprenant devraient contenir les pages listées ci-contre. Le cas échéant, les enseignants devraient également se sentir libres d'ajouter certaines pages, en fonction soit des besoins individuels des apprenants dans un groupe, soit du contenu thématique d'une formation.

Pages PEL à l'intention des apprenants ayant un faible niveau de compétence

Passeport de langues

Renseignements personnels LP2*
Parcours scolaire et identité linguistique LP3

Biographie langagière Partie 1

Première auto-évaluation de mon apprentissage de (*langue*) LB(1)2
Différences et ressemblances LB(1)4
Passé, présent et futur LB(1)6

Biographie langagière Partie 2

Comprendre les différences culturelles LB(2)3
Mon fonctionnement en tant qu'apprenant LB(2)5
Mes priorités LB(2)6
Objectifs d'apprentissage et auto-évaluation LB(2)7
Apprentissage hors du cadre de la formation LB(2)8
Journal d'apprentissage LB(2)16

Listes de repérage de la Biographie langagières

Niveaux A1 et A2 pour toutes les compétences

Dossier

Le contenu du Dossier devra être adapté afin de refléter le profil et les objectifs de l'apprenant.

* Chaque page du *Portfolio européen des langues pour migrants adultes* est identifiée par la combinaison individuelle d'une lettre et d'un chiffre.

Profil 2 : Apprenants ayant un un niveau de compétence élevé

Au début de leur formation en langue, ces apprenants présentent des profils individuels qui laissent apparaître des compétences préalables dans la langue cible. La plupart d'entre eux se situent au niveau A2, avec certaines compétences de niveau B1. Tous les apprenants possèdent des compétences en littératie, et certains souhaitent suivre des études complémentaires ou une formation dispensé(e)s dans la langue cible.

Bien que bon nombre d'entre eux occupent un emploi manuel ou travaillent dans le secteur tertiaire, ils aspirent à des postes de superviseur, d'administrateur, d'assistant ou de secrétaire, de chercheur, etc.

Au fil de leur formation, ils devraient acquérir le profil suivant, toujours établi par rapport aux niveaux de compétence définis dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

	Niveau A2	Niveau B1
Compréhension de l'oral		
Compréhension de l'écrit		
Interaction orale		
Production orale		
Production écrite		

Quelques apprenants parviendront à dépasser ces niveaux de compétence grâce à leur bagage éducatif et compétences d'apprentissage préalables.

Pages PEL à l'intention des apprenants ayant un niveau de compétence élevé

Passeport de langues

Renseignements personnels LP2

Mes compétences en langues LP4

Grille d'auto-évaluation LP5

Certificats et diplômes LP6

Biographie langagière Partie 1

Première auto-évaluation de mon apprentissage de (*langue*) LB(1)2

Expériences interculturelles LB(1)3

Ce que j'ai observé à propos de la langue et de la culture LB(1)5

Passé, présent et futur LB(1)6

Mettre mes compétences, aptitudes et centres d'intérêt à profit LB(1)7

Mes anciennes techniques d'apprentissage LB(1)8

Biographie langagière Partie 2

Comprendre les différences culturelles LB(2)3

Mon fonctionnement en tant qu'apprenant? LB(2)5

Mes priorités LB(2)6

Objectifs d'apprentissage et auto-évaluation LB(2)7

Apprentissage hors du cadre de la formation LB(2)8

Résoudre les problèmes de communication LB(2)11

Utiliser mes langues pour aider les autres : mes expériences LB(2)11

Réflexion sur ce que j'ai appris aujourd'hui LB(2)14

Listes de repérage de la Biographie langagières

Niveaux A2 et B1 pour toutes les compétences

Dossier

Le contenu du Dossier devra être adapté afin de refléter le profil et les objectifs de l'apprenant.

Profil 3 : Apprenants qui entrent sur le marché du travail

Au début de leur formation en langue, ces apprenants présentent des profils individuels qui laissent apparaître des niveaux variables de compétences préalables dans la langue cible. Généralement, ils se situent au niveau A1, avec certaines compétences de niveau A2. Certains d'entre eux ont un niveau de compétence plus élevé et situent entre les niveaux A2 et B1. Les objectifs communs à ces apprenants sont la préparation à l'entrée sur le marché du travail et la recherche active d'emploi. Les postes qu'ils visent peuvent relever aussi bien du travail manuel que du secteur tertiaire (technologies de l'information ou emploi administratif).

Malgré cette diversité dans les postes visés, tous les apprenants doivent acquérir des compétences spécifiques dans la langue cible, liées à la recherche d'emploi, à la présentation de candidatures, à la préparation de *curriculum vitae*, aux entretiens d'embauche, etc. En outre, il importe qu'ils soient sensibilisés aux normes culturelles et aux comportements qui s'y rapportent.

L'objectif de cette formation est de leur permettre de chercher et de trouver un emploi, et il importe que chaque apprenant utilise un PEL pour soutenir ces objectifs. Cet outil se verra très personnel dans la mesure où chacun d'entre eux aura ses propres intérêts en matière d'emploi. Le Portfolio doit devenir une ressource clé dans ce processus de recherche.

Toutes les pages de PEL listées ci-contre sont pertinentes pour les apprenants qui sont en recherche active d'emploi. Il convient d'opérer une sélection parmi, elles en fonction non seulement des objectifs de chacun d'entre eux en matière d'emploi, mais aussi de leurs compétences dans la langue cible. Le Portfolio devrait être utilisé en complément des activités conduites en classe pour soutenir les objectifs généraux de la formation.

Pages PEL pour des apprenants qui entrent sur le marché du travail

Passeport de langues

Renseignements personnels LP2
Parcours scolaire et identité linguistique LP3
Mes compétences en langues LP4
Grille d'auto-évaluation LP5
Certificats et diplômes LP6

Biographie langagière Partie 1

Première auto-évaluation de mon apprentissage de (langue) LB(1)2
Expériences interculturelles LB(1)3
Différences et ressemblances LB(1)4
Ce que j'ai observé à propos de la langue et de la culture LB(1)5
Passé, présent et futur LB(1)6
Mettre mes compétences, aptitudes et centres d'intérêt à profit LB(1)7
Mes anciennes techniques d'apprentissage LB(1)8

Biographie langagière Partie 2

Mes attentes personnelles vis-à-vis de cette formation en langue LB(2)2
Comprendre les différences culturelles LB(2)3
Événements importants LB(2)4
Mon fonctionnement en tant qu'apprenant? LB(2)5
Objectifs d'apprentissage et auto-évaluation LB(2)7
Apprentissage hors du cadre de la formation LB(2)8
Résoudre les problèmes de communication LB(2)10
Utiliser mes langues pour aider les autres : mes expériences LB(2)11
Réflexion sur ce que j'ai appris aujourd'hui LB(2)14
Utilisation de la langue dans un but professionnel LB(2)17
Vie professionnelle : trouver un emploi LB(2)18
Vie professionnelle : préparer un entretien LB(2)19

Listes de repérage de la Biographie langagières

Elles devront être sélectionnées afin de refléter les compétences individuelles de l'apprenant et ses besoins.

Dossier

Le contenu du Dossier devra cibler le monde du travail et les compétences nécessaires à la recherche d'un emploi.